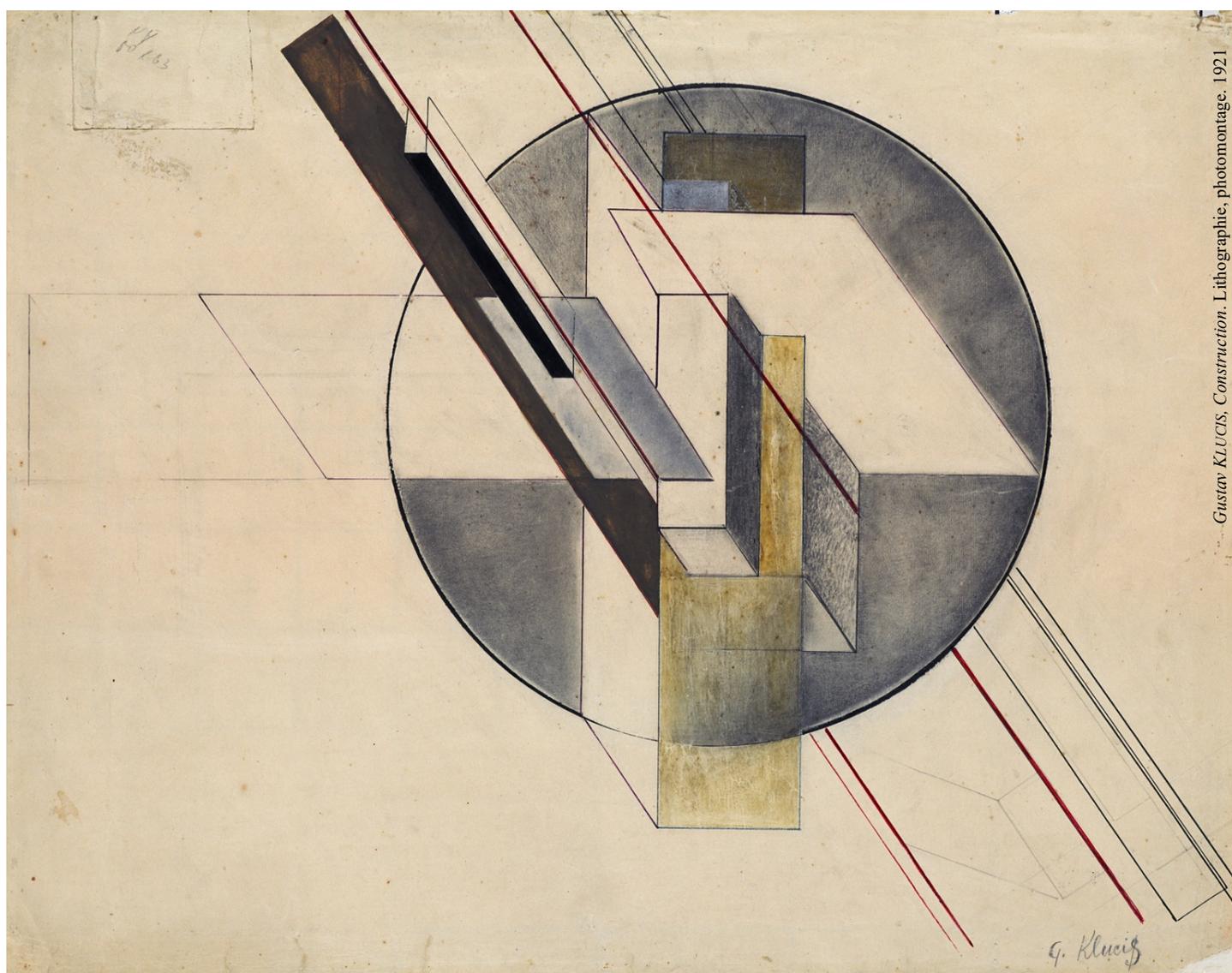


LA NORME PÉNALE INFRARÉGLEMENTAIRE

Colloque sous la direction scientifique de :

Francis HABOUZIT, Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne



Inscription obligatoire



10 AVRIL 2025 – 9h - 18h
SALLE 6 - CENTRE PANTHÉON
12 place du Panthéon, 75005

8 h 30 : Accueil des participants

9 h : Mots d'ouverture

9 h 10 : Allocution d'ouverture

Renouveau des sources et droit pénal, un impensé ?

Stéphane GERRY-VERNIÈRES, Professeure, Université de Grenoble

I. L'élargissement de la notion de norme pénale

9 h 50 – 11 h 10 : L'identification de la norme pénale infraréglementaire

Jean-Louis HALPÉRIN, Professeur, École normale supérieure - PSL

Compétence pénale et production normative : quelques perspectives historiques

Liem TUTTLE, Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

La notion de norme pénale infraréglementaire

Francis HABOUZIT, Maître de conférences, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

11 h 30 – 12 h 50 : L'appréhension de la norme pénale infraréglementaire

Nicolas BONNAL, Magistrat, Président de la chambre criminelle de la Cour de cassation

La norme infraréglementaire en droit administratif

Pascal COMBEAU, Professeur, Université de Bordeaux

La norme infraréglementaire en droit pénal

Pascal BEAUVAIS, Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

II. La bureaucratisation des sources du droit pénal

14 h 30 – 16h : Des administrations

Édouard VERNY, Professeur, Université Paris Panthéon-Assas

Les sources de la Direction des affaires criminelles et des grâces

Raphaële PARIZOT, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les sources de la Direction de l'administration pénitentiaire

Clément MARGAINE, Professeur, Université de Poitiers

16 h 20 – 17 h 40 : Des autorités

Isabelle FOUCHARD, Chargée de recherche-HDR, CNRS-ISJPS (UMR 8103)

Les sources de l'autorité judiciaire

Nicolas JEANNE, Professeur, Université de Tours

Les sources du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Julia SCHMITZ, Maîtresse de conférences, Université Toulouse-Capitole

17 h 40 : Allocution conclusive

L'infraréglementaire en matière pénale, complément ou contournement de la légalité ?

Emmanuel DREYER, Professeur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne